

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 18 juin 2009.

Section du dépôt légal

Bulletin du 18 novembre 2008

volume 2, numéro 22



Prochain numéro le 3 décembre 2008

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décès de M. Jean-Guy Frigon



M. Martin Trépanier

L'Office des personnes handicapées du Québec apprenait avec tristesse le décès de M. Jean-Guy Frigon, le 13 novembre dernier, à l'âge de 68 ans.

Outre son implication marquante au sein de sa communauté, notamment à titre de président de l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette, de président de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec et de fondateur et membre du conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier, on se souviendra que M. Frigon a siégé au conseil d'administration de l'Office de septembre 1997 à décembre 2005.

Au sein du conseil d'administration de l'Office, il fut membre du comité exécutif de septembre 1998 à décembre 2005. Il a également fait partie du comité consultatif de la Semaine québécoise des personnes handicapées pendant quelques années.

Au nom des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel de l'Office, je désire saluer l'importante contribution de M. Frigon à l'avancement de l'intégration sociale des personnes handicapées et offrir à son épouse, Madeleine Rousseau, aux membres de sa famille

ainsi qu'à tous les amis qu'il laisse dans le deuil nos plus sincères condoléances.

Martin Trépanier
Président du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le point sur le processus d'adoption de la proposition de politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité



M^{me} Céline Giroux

Au moment de l'appel aux urnes des citoyens du Québec, la proposition de politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité avait franchi plusieurs étapes menant à son adoption. Rappelons d'abord que M. Yves Bolduc, ministre responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, a démarré, en octobre, la démarche visant l'adoption de la politique et de son plan global de mise en œuvre par le gouvernement.

Les ministères et organismes ont été à nouveau consultés, à la fois sur la proposition de politique et sur le plan global de mise en œuvre.

Lors du déclenchement des élections, la démarche était déjà très avancée. Il appartiendra maintenant au prochain gouvernement élu de statuer sur le projet d'adoption de la politique et de son plan global de mise en œuvre.

Céline Giroux
Directrice générale

LES ACTIVITÉS DE NOS PARTENAIRES

Lancement du Code braille français uniformisé

L'Office des personnes handicapées du Québec tient à souligner le lancement du nouveau Code braille français uniformisé. Ce nouveau code de transcription a été conçu par le Comité québécois de concertation sur le braille en collaboration avec ses partenaires internationaux. Il est le résultat d'intenses travaux de mise en commun visant l'uniformisation des symboles braille français utilisés au sein de la francophonie.

Après son adoption par les partenaires, le nouveau Code braille uniformisé pourra être implanté dans les différents réseaux concernés dont ceux de l'éducation, de la réadaptation, des

associations de personnes ayant une déficience visuelle et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Ce code a été élaboré en vertu de l'Accord de coopération pour une uniformisation du braille français signé en 2001 par des représentants du Québec, de la France, de la Suisse, de la Belgique, de l'Afrique et de l'Union francophone des aveugles.

Pour la première fois de leur histoire, les symboles braille auront non seulement la même signification sur l'ensemble du territoire québécois, mais également à travers la francophonie. Pour M^{me} Anne Hébert, directrice générale adjointe de l'Office, « il n'y a aucun doute que cet effort de concertation internationale se traduit par une avancée majeure, puisque le Code facilitera la lecture et les communications de milliers de personnes à travers le monde ».

Le lancement officiel de ce nouveau code a eu lieu le 5 novembre dernier à Longueuil, au siège social de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB), un centre de réadaptation de renommée internationale spécialisé pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Pour connaître toutes les activités de l'INLB, visitez le www.inlb.qc.ca/

Une main-d'œuvre efficace et fiable : Personnes sourdes vers l'emploi!

Une vingtaine d'employeurs provenant des secteurs public, parapublic et privé de la grande région métropolitaine ont participé le 23 octobre dernier à une séance d'information sur l'embauche des personnes sourdes et malentendantes à l'ancien Institut des sourds de Montréal, devenu aujourd'hui le Centre 7 400.

Cette séance d'information était organisée par le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain en collaboration avec le CAMO-PH, l'Office des personnes handicapées du Québec, les services spécialisés de main-d'œuvre L'ÉTAPE et de la Montérégie ainsi que l'Association des personnes vivant avec une surdité de Laval.

Parmi les employeurs présents, mentionnons la Banque Royale du Canada, Aéroports de Montréal, la Boulangerie Weston et la Société de transport de Montréal pour n'en nommer que quelques-uns. Madame Anie Samson, mairesse de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'est également jointe à l'événement afin de souligner les aptitudes et les compétences des personnes sourdes et malentendantes.

Plusieurs intervenants provenant du réseau de l'emploi et de la réadaptation étaient sur place pour expliquer les différents services et mesures offerts aux employeurs pour l'embauche de personnes handicapées (subventions salariales, adaptation de poste, accompagnement en emploi, moyens et astuces de communication) et pour favoriser une intégration réussie et harmonieuse.

La pénurie de personnel, la population vieillissante et les politiques d'équité en matière d'emploi obligent désormais les employeurs à diversifier leurs sources de main-d'œuvre. Comme l'a mentionné M. Gilles Read, directeur général du Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain, « les personnes sourdes et malentendantes représentent une main-d'œuvre efficace et fiable pouvant répondre aux besoins des employeurs. Cette activité a permis aux employeurs d'échanger avec des intervenants du réseau de l'emploi et avec d'autres employeurs qui ont embauché avec succès des personnes sourdes, tel que Postes Canada. De plus, des personnes sourdes dont l'intégration est un modèle de réussite sont venues partager et témoigner de leur expérience. »

L'Office des personnes handicapées du Québec se réjouit de la tenue de cet événement qui rejoint l'esprit de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes

handicapées lancée au printemps dernier par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain

Le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain est un organisme à but non lucratif, fondé en 1978, qui a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes sourdes.

Pour en savoir plus, consultez le www.ccsmm.net/

Variation sur La Dame de cœur : Une œuvre pleine de symboles

Du 11 décembre 2008 au 11 janvier 2009, découvrez une œuvre symbolique réalisée par des jeunes artistes qui vivent avec un trouble envahissant du développement au Musée national des beaux-arts du Québec.

Des jeunes artistes de l'association Autisme Québec ont réalisé des peintures qui s'imbriquent ensemble pour former un grand casse-tête qui symbolise les nombreuses facettes des troubles envahissants du développement.

À travers cette exposition, les participants prouvent que derrière leur particularité, ils sont des personnes à part entière qui méritent qu'on les découvre!

Un partenaire prestigieux

Cette composition rend hommage au premier partenaire d'Autisme Québec, le peintre Jean-Paul Lemieux. En novembre 1979, l'artiste a généreusement cédé les droits de reproduction de La Dame de cœur afin de recueillir des fonds en faveur de la cause de l'autisme. Trente ans plus tard, nos artistes lui témoignent leur reconnaissance en s'inspirant de son œuvre.

Deux associations complémentaires pour la cause dans la région

La Fondation de l'autisme de Québec et Autisme Québec travaillent en étroite collaboration depuis près de vingt ans afin d'offrir aux familles des services adaptés leur permettant d'éviter l'épuisement, notamment des répits de fin de semaine. Autisme Québec a pour mandat d'informer et de sensibiliser la population sur l'autisme et les troubles envahissants du développement.

Troubles envahissants du développement (TED)

Les TED, dont le plus connu est l'autisme, se manifestent généralement durant les trois premières années de l'enfance, peu importe le milieu social ou l'origine ethnique. Ils se caractérisent par une altération de la communication, une difficulté au niveau des interactions sociales et un répertoire d'intérêts et de comportements restreints.

Cette exposition a pu voir le jour grâce à la contribution de M. Mario Fava.

Pour en savoir plus au sujet d'Autisme Québec, consultez le www.autismequebec.org/?rub=5

Miser sur une œuvre

La 9^e édition de la vente aux enchères d'œuvres d'art de La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts aura lieu le dimanche 7 décembre 2008 à 13 h à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières, 975, rue Hart. L'admission est gratuite, et toute la population est invitée.

L'activité bénéfique de l'organisme se déroulera sous l'égide des coprésidents d'honneur, M^{me} Céline Giroux, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec, et de M. André Pleau, artiste dont la réputation dépasse largement le territoire de la Mauricie.

De nombreux artistes, connus ou prometteurs, ont offert gracieusement une de leurs créations en vue de soutenir La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts dans sa mission artistique auprès de personnes handicapées.

De plus, pour ceux qui désirent y participer, l'encan sera précédé d'un brunch-bénéfice de bienvenue à 11 h. Les billets pour le brunch au montant de 50 dollars sont disponibles à La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts.

Pour obtenir des billets ou pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec M^{me} Monique Danis, directrice générale par intérim, au 819 697-2787.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Élections générales du 8 décembre 2008 - Mesures spéciales pour faciliter l'exercice du droit de vote

À l'occasion des élections générales qui se tiendront le 8 décembre 2008, le Directeur général des élections (DGE) tient à informer la population que des mesures spéciales sont prévues pour faciliter l'exercice du droit de vote.

VOTER À SON DOMICILE, C'EST POSSIBLE....

Votre santé ne vous permet pas de vous déplacer pour voter? Alors, quelqu'un se déplacera chez vous. Cependant, pour voter à votre domicile, vous devez faire une demande écrite auprès de votre directeur du scrutin. Si vous constatez que votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale et que vous recevez l'autorisation de voter à domicile, vous pouvez demander que la commission de révision se déplace chez vous. Consultez le www.monvote.qc.ca ou communiquez avec le Centre de renseignements du DGE au 1 888 353-2846 pour connaître toutes les modalités concernant cette nouvelle façon de voter ainsi que la date limite d'inscription.

SI VOUS NE POUVEZ VOUS DÉPLACER....

Vous êtes incapable de vous déplacer? Vous vivez dans une installation enregistrée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux? Le DGE vous offre la possibilité de vous inscrire sur la liste électorale, d'y apporter des corrections et de voter sans vous déplacer. Il suffit d'en faire la demande par téléphone ou par écrit à votre directeur du scrutin. Le jour et l'heure de la venue du personnel électoral à votre chambre ou à votre appartement vous seront communiqués par le directeur du scrutin. Vous avez des questions? Vous pouvez consulter le dépliant du DGE ou communiquer avec votre directeur du scrutin.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS....

Le personnel du bureau de vote sera là pour vous aider si vous avez des besoins particuliers. Par exemple, il sera possible d'obtenir de l'aide pour marquer votre bulletin de vote; les personnes qui ne voient pas bien pourront quand même voter seules, avec les explications du scrutateur, grâce à un gabarit.

UN SERVICE D'INTERPRÉTATION

Afin de favoriser l'exercice du droit de vote des personnes sourdes, devenues sourdes,

malentendantes et sourdes-aveugles, le DGE défraiera les coûts reliés aux services d'interprétation visuelle et tactile pour faciliter l'inscription sur la liste électorale et le vote. Il est important de noter que ces services sont offerts selon les politiques et disponibilités des organismes qui disposent d'un service d'interprète. Les électeurs doivent vérifier ces informations à l'avance auprès de l'organisation qui dessert leur territoire.

L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX

Tous les bureaux des directeurs du scrutin, les bureaux de révision et les bureaux de vote par anticipation seront faciles d'accès pour les personnes qui ont du mal à se déplacer. Le jour des élections, les bureaux de vote devraient en principe être faciles d'accès, mais il est possible que certains endroits ne soient pas accessibles; c'est pourquoi les personnes qui ont des difficultés de mobilité devraient vérifier cette information à l'avance auprès de leur directeur du scrutin ou en appelant le DGE.

DES AFFICHES AVEC PHOTOS DES CANDIDATS

Pour répondre à la demande des organismes oeuvrant en alphabétisation, des affiches avec photos des candidats seront produites et placées dans les endroits de vote afin de faciliter l'exercice du droit de vote des personnes qui ont de la difficulté à lire.

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Pour favoriser l'accessibilité à l'information, mentionnons que des modalités sont prévues pour répondre aux besoins des électeurs autochtones, des membres des communautés culturelles, des personnes analphabètes et des personnes handicapées :

- les messages d'information seront diffusés dans des médias spécialisés qui rejoignent les différentes clientèles;
- les messages publicitaires télévisés seront sous-titrés pour les personnes sourdes ou malentendantes;
- le Manuel de l'électeur est disponible sur le site Web en différentes langues pour les communautés autochtones et culturelles;
- le Manuel de l'électeur et le dépliant intitulé « Vous voulez vous présenter à une élection? » sont disponibles en différents formats tels l'imprimé agrandi, le braille, la version audio et la version vidéo en langue des signes québécoise et en American Sign Language pour les personnes sourdes;
- la brochure « Je vote au Québec » qui explique le système politique et le système électoral québécois est disponible en version vidéo, en langue des signes québécoise et en American Sign Language pour les personnes sourdes;
- il existe également un dépliant et une affiche « Je vote au Québec » pour les personnes qui ont de la difficulté à lire. Ces documents décrivent de façon imagée le déroulement d'une élection et les conditions requises pour exercer son droit de vote.

POUR VOUS PROCURER DES DOCUMENTS ET POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS


Les électeurs et les organismes qui œuvrent auprès des personnes qui ont des besoins particuliers sont invités à communiquer avec le Centre de renseignements du DGE pour obtenir tout document ou tout renseignement dont ils pourraient avoir besoin. Il suffit de composer, sans frais, le 1 888 353-2846. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais : ATS 1 800 537-0644. Les électeurs peuvent aussi consulter le www.monvote.qc.ca, qui contient des informations détaillées sur chacune des circonscriptions et y commander gratuitement des documents en utilisant le bon de commande prévu à cet effet.

Le Centre de réadaptation Estrie, novateur à plus d'un point de vue!

Le Centre de réadaptation Estrie (CRE) est l'un des endroits où il fait bon travailler et être soigné, comme le prouvent, d'une part, le prix remporté au Défi employeurs et, d'autre part, le Prix de la santé et du bien-être psychologique que lui a remis l'Ordre des psychologues du Québec en octobre dernier.

Sur le plan du travail, le modèle Planetree, implanté en 2005, met l'accent sur le bien-être de la personne. Avec son approche centrée sur l'humanisation des soins de santé, le modèle promeut la chaleur humaine, l'écoute et la compréhension, l'information, la prévention et la responsabilisation, la création d'environnements pratiques et propices au bien-être ainsi que la concertation avec la famille, les proches et la communauté.

La salle « inukshuk » représente une autre des innovations au Centre. Installation de pierres servant de repère, de guide pour la suite du voyage chez les Inuits, l'inukshuk trône au centre d'une pièce brillamment décorée, qui inspire spontanément chez les patients la réflexion sur le sens de la vie. L'analogie avec l'idée du nouveau départ, la nouvelle situation de vie de la plupart des patients du CRE, est flagrante. Les employés du Centre sont des guides qui aident les patients à repartir à zéro...

Pour en savoir plus : www.centredereadaptationestrie.org/. Consultez l'onglet des réalisations novatrices pour avoir plus de détails sur celles-ci et sur les récompenses qu'elles ont values au CRE.

Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec désigné institut universitaire

Après avoir récemment récolté le Prix de l'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux dans la catégorie « Personnalisation des soins et des services », le Centre de services en déficience intellectuelle (CSDI) de la Mauricie et du Centre-du-Québec vient de recevoir un autre honneur des plus prestigieux. Il a en effet été désigné institut universitaire en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement. Il s'agit d'une première au Québec en ce domaine et en dehors des grands centres urbains.

Les implications sont significatives pour le CSDI. Tout d'abord, l'établissement sera désormais en mesure de mener des recherches visant à améliorer les interventions et les soutiens spécialisés auprès de l'utilisateur et de son entourage. Il bénéficiera de plus d'une enveloppe budgétaire annuelle récurrente de 300 000 dollars, ce qui lui permettra de jouer un rôle de leader dans le raffermissement des liens entre les milieux de la recherche et ceux de l'intervention. Il aura aussi le mandat de développer des activités de recherche et de supervision visant à explorer de nouvelles pistes de recherche.

Cette désignation permet au CSDI de consolider son partenariat de longue date avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui pourra contribuer à fournir des chercheurs afin de composer l'équipe de 21 personnes prévue par le Centre. Cette équipe se consacrera à valider les données probantes et à cibler les interventions jugées efficaces au fur et à mesure des résultats de recherche.

Pour le communiqué émis par le CSDI en réaction à sa nomination :

www.csditedmcq.qc.ca/nouvelles/2008/11/04/Le-CSDI-MCO-designe-Institut-universitaire.21.html



Gilles Chamberland récipiendaire du nouveau prix Personnalité lors du 17^e Gala de l'entreprise du Témiscouata



Le Prix personnalité a été remis à M. Gilles Chamberland par le préfet de la MRC de Témiscouata, M. Serge Fortin.

Photo : Mario Pelletier

Le 17^e Gala de l'entreprise du Témiscouata, qui se tenait à Dégelis le 25 octobre dernier, a récompensé ses entrepreneurs les plus méritants. Parmi ceux-ci, M. Gilles Chamberland a reçu le prix Personnalité devant les 350 hommes et femmes d'affaires de la région présents à l'événement.

M. Chamberland a reçu ce prix pour l'organisation de la Randonnée annuelle Moto Mira, qui a permis de verser plus de 100 000 dollars à la Fondation Mira lors des quatre dernières années. Cette somme a permis à plusieurs personnes d'obtenir un chien guide ou d'assistance.

Le prix Personnalité a été remis pour la première fois en cette 17^e édition. Le gagnant a été choisi par le conseil d'administration de la Société d'aide au développement des collectivités du Témiscouata.

Pour consulter un article sur le Gala : www.infodimanche.com/index.asp?s=detail_actualite&ID=128706

Le film Trisomie 21/Défi Pérou récompensé au festival du film de l'Abitibi-Témiscamingue

Le documentaire Trisomie 21/Défi Pérou a été ovationné lors du 27^e festival abitibien, où il a remporté le Grand Prix Hydro-Québec et le Prix Communications et Société. Ce documentaire, réalisé par Lisette Marcotte, raconte l'émouvante épopée d'un groupe de six jeunes adultes trisomiques et de leurs accompagnateurs, qui ont entrepris de réaliser l'ascension du mont Macchu Picchu lors d'un voyage au Pérou.

Ce documentaire, qui a soutiré quelques larmes aux spectateurs, présente le double défi des participants à l'expédition : la difficulté physique de gravir les hautes montagnes pour atteindre ce prestigieux site archéologique et l'adaptation culturelle, puisque les explorateurs ont participé à un projet communautaire dans différentes familles d'accueil d'un coin pauvre du Pérou.

Il s'agissait de la première représentation du film, mais non de la dernière. On projette en effet plusieurs visionnements du documentaire pour des groupes de personnes handicapées et leurs parents.

Pour consulter le site Web du festival : www.festivalcinema.ca/index.asp?lang=Fr&page=Accueil

Le Prix d'excellence 2008 du Réseau de la santé et des services sociaux pour le regroupement La Croisée

Après avoir reçu le Prix Impact sur la communauté avec son projet L'enjeu des mots, lors de la première édition du Gala Excellence du Réseau de la santé, des services sociaux et

communautaires en Chaudière-Appalaches, le regroupement de parents et amis proches de la maladie mentale La Croisée a reçu le Prix d'excellence 2008 du Réseau de la santé et des services sociaux québécois dans la catégorie Impact sur la communauté. Ce prix lui a été remis à Québec, au début du mois dernier. La récompense est le fruit de ses ateliers d'écriture.

Ces ateliers d'écriture, qu'il offre depuis quatre ans, ont mené à la publication d'une œuvre collective de 20 pages, Fragments d'écriture, et du livre L'enjeu des mots, un livre-outil destiné principalement aux groupes communautaires en santé mentale, en alphabétisation et à tous les organismes susceptibles de faire appel à l'écriture dans un contexte de thérapie par les arts. Ce prix est accompagné d'une bourse de 20 000 dollars. L'enjeu des mots, qui a connu un vif succès, ira en réimpression sous peu, puisque le premier tirage est épuisé depuis le mois de juin.

Pour un article sur le sujet :

www.courrierfrontenac.qc.ca/index.asp?section=detail-actualite&ID=128139&actualite=1

Pour plus de détails sur la Croisée et son fonds d'archives historiques :

www.sahra.qc.ca/P011/P011.html

Trait d'union Outaouais dévoile sa nouvelle image corporative



La nouvelle image corporative de Trait d'Union Outaouais

L'organisme Trait d'Union Outaouais profitait récemment des festivités entourant le 20^e anniversaire de sa fondation pour dévoiler sa nouvelle image corporative.

Trait d'Union Outaouais est un organisme communautaire régional sans but lucratif dont la mission consiste à donner des services pour favoriser l'intégration sociale des personnes de 0 à 21 ans ayant un diagnostic d'autisme ou d'un autre trouble envahissant du développement, tout en offrant un soutien à leur famille et à leur entourage.

Pour mieux connaître Trait d'Union Outaouais, visitez le www.traitdunionoutaouais.com

DES NOUVELLES DE VOUS

Écrivez-nous

Nous vous invitons à nous soumettre toute information que vous jugez utile de faire connaître (événement, publication, expérience, etc.). Vous devez fournir un bref résumé de l'information à faire paraître accompagné d'un lien Internet ou d'un fichier Word où l'on trouve l'information complète sur le sujet. La publication de ces informations reste sujette à l'approbation du comité éditorial.

Faites parvenir votre information à express-o@ophq.gouv.qc.ca.



Express-O est réalisé par l'Office des personnes handicapées du Québec.


Pour vous abonner gratuitement à Express-O, pour retirer votre courriel de notre liste de distribution ou pour modifier votre adresse de courriel, visitez www.ophq.gouv.qc.ca/joindre/f_abonnement.asp

Envoyez-nous vos nouvelles et communiqués à express-o@ophq.gouv.qc.ca

Photo de Madame Céline Giroux © Marc Gibert / Adecom.ca

Faites circuler ce bulletin autour de vous!



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008